

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 10092

Numéro SIREN : 833 106 412

Nom ou dénomination : 80 ET PLUS

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2020 sous le numéro de dépôt 18318

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/18318

Déposant :

Nom/dénomination : 80 ET PLUS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 833 106 412

N° gestion : 2017 B 10092





Certifié conforme à l'original

[Signature]

SAS 80 ET PLUS

CONSEIL MAITRISE OUVRAGE
13 RUE AUGUSTE MOUNIE

92160 ANTONY

Comptes annuels au 31/12/2019

Siret : 83310641200012

Société d'Expertise Comptable | Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris Ile-de-France
SARL au Capital de 50 000 Euros | R.C.S. Evry B 505 408 450
6 rue de Corbeil 91360 – EPINAY SUR ORGE |
Tel : 01 64 47 47 47 | Fax : 01 64 47 47 46 | e mail : contact@hdconsulting.fr



Sommaire

DESIGNATION	NOTES	PAGES
Documents de synthèse		
Bilan		3
Compte de résultat		5
Détail des postes		
Actif		8
Immobilisations	31	8
Créances	34	8
Divers	35	8
Comptes de régularisation actif	36	8
Passif		9
Capitaux propres	40	9
Dettes	43	9
Compte de résultat		9
Produits d'exploitation	50	9
Charges d'exploitation	51	10
Produits financiers	53	12
Charges financières	54	12
Charges exceptionnelles	56	12
Impôt sur les bénéfices	58	12
Liasse fiscale		



Documents de synthèse



BILAN ACTIF

				Note	Exercice N, clos le :			31/12/2019	31/12/2018
					Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)				30					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		31					
		Frais de développement							
		Concessions, brevets et droits similaires							
		Fonds commercial (1)							
		Autres immobilisations incorporelles							
		Immobilisations incorporelles en cours							
		Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		31	27 039	7 890	19 149	25 120	
		Constructions							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels							
		Autres immobilisations corporelles							
		Immobilisations en-cours							
Avances et acomptes									
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)								
	Autres participations								
	Créances rattachées à des participations								
	T.I.A.P								
	Autres titres immobilisés								
	Prêts								
	Autres immobilisations financières								
Total (II)				27 039	7 890	19 149	25 120		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		32					
		En-cours de production de biens							
		En-cours de production de services							
		Produits intermédiaires et finis							
		Marchandises							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés		33					
		Clients et comptes rattachés (3)		34	280		280	14 400	
		Autres créances (3)							
		Capital souscrit et appelé, non versé							
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)		35	23 046		23 046	19 928	
Instruments de trésorerie									
Disponibilités		58 152	58 152						36 248
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		36	1 490		1 490	126		
	Total (III)			82 969		82 969	71 466		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		36						
	Primes de remboursement d'obligations (V)								
	Ecart de conversion actif (VI)								
	TOTAL GENERAL (I à VI)							110 008	7 890
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes			(3) Part à + 1 an			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

BILAN PASSIF

		Note	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 2 500)		2 500	2 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)			
	Réserve légale (3)		250	
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	40		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)			
	Report à nouveau		13 791	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		65 476	72 041
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total (I)		82 017	74 541
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	41		
	Avances conditionnées			
	Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42		
	Provisions pour charges			
	Total (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		596	510
	Dettes fiscales et sociales		17 794	21 059
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		1 711	476
	Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	44		
	Total (IV)		20 101	22 045
	Ecart de conversion passif (V)	44		
	TOTAL GENERAL (I à V)		102 118	96 586
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre			
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		20 101	22 045
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

COMPTE DE RESULTAT

				Note	31/12/2019	31/12/2018
Nombre de mois de la période					12	15
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation		Total	Total
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services	119 840		119 840	130 239
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		119 840	50	119 840	130 239
	Production stockée					
	Production immobilisée					
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					
	Autres produits (1) (11)				2	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				119 841	130 240
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				27 771	38 653
	Impôts, taxes et versements assimilés				2 630	527
	Salaires et traitements			51		
	Charges sociales (10)					
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				6 637	1 254
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges (12)				1	6
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				37 039	40 439
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				82 802	89 800
	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			52		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				1 089	1 116
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			53		
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers (V)				1 089	1 116
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)				32	126
	Différences négatives de change			54		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des charges financières (VI)				32	126
	2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				1 057	990
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				83 859	90 790

COMPTE DE RESULTAT

	Note	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	55		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		272	90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)		272	90
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-272	-90
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57		
Impôts sur les bénéfices (X)	58	18 111	18 659
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		120 930	131 356
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		55 454	59 315
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		65 476	72 041

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	
			- Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires		
		personnelles : facultatives		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	119 839,50	130 238,98
	(15)	Résultat en Euros et centimes	65 475,95	72 040,94



Détail des postes



Note 31 - Immobilisations

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
MATERIEL DE TRANSPORT	25 000	25 000
MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	2 039	1 374
AMORT MATÉRIEL DE TRANSPORT	-6 788	-538
AMORT MATÉRIEL DE BUREAU	-1 102	-715
Total	19 149	25 120
Total Immobilisations	19 149	25 120

Note 34 - Créances

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS		
Clients		14 400
Total		14 400
AUTRES CRÉANCES		
TVA DEDUCTIBLE 20%	280	85
CRÉDIT DE TVA A REPORTER		678
Total	280	763
Total Créances	280	15 163

Note 35 - Divers

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
V.M.P		
ACTIONS	23 046	19 928
Total	23 046	19 928
DISPONIBILITÉS		
BANQUE	58 152	36 248
Total	58 152	36 248
Total Divers	81 199	56 176

Note 36 - Comptes de régularisation actif

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		
CHARGES D'EXPLOIT. CONST. D'AVANCE	1 490	126
Total	1 490	126
Total Comptes de régularisation actif	1 490	126

Note 40 - Capitaux propres

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		
CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ VERSÉ	2 500	2 500
Total	2 500	2 500
RÉSERVE LÉGALE		
RÉSERVE LÉGALE	250	
Total	250	
REPORT À NOUVEAU		
REPORT A NOUVEAU CRÉDIT	13 791	
Total	13 791	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
Résultat de l'exercice	65 476	72 041
Total	65 476	72 041
Total Capitaux propres	82 017	74 541

Note 43 - Dettes

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS		
Fournisseurs	596	510
Total	596	510
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
<i>ETAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</i>	17 794	21 059
ETAT IS A PAYER	2 563	18 659
TAXES S/ CA A DÉCAISSER	14 385	
TVA COLLECTÉE 20%		2 400
TAXES A PAYER	846	
Total	17 794	21 059
AUTRES DETTES		
AUTRES COMPTES	1 711	476
Total	1 711	476
Total Dettes	20 101	22 045

Note 50 - Produits d'exploitation

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
PRODUCTION VENDUE SERVICES FRANCE				
PRESTATION DE SERVICE	119 750	128 450	-8 700	-6,77
PORT & FRAIS ACCESSOIRES FACTURÉS	90	1 789	-1 699	-95,00
Total	119 840	130 239	-10 399	-7,98

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
AUTRES PRODUITS				
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2	1	1	198,33
Total	2	1	1	198,33
Total Produits d'exploitation	119 841	130 240	-10 398	-7,98

Note 51 - Charges d'exploitation

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
-------------	------------	------------	------------------------	--------------------------------

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	1 962	1 860	102	5,49
CARBURANT	1 242	207	1 035	500,02
FOURNITURE DIVERSE	49		49	
FOURNITURE PETIT ÉQUIPEMENT	648	1 152	-504	-43,72
FOURNITURES ADMINISTRATIVE	23	501	-478	-95,47
LOCATIONS		280	-280	-100,00
LOCATIONS MOBILIERES		280	-280	-100,00
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	2 692	245	2 447	1 000,99
MAINTENANCE	2 692	245	2 447	1 000,99
PRIMES D'ASSURANCE	2 079		2 079	
ASSURANCES MULTIRISQUES	2 079		2 079	
DIVERS	749	1 480	-731	-49,37
DOCUMENTATION	749	1 480	-731	-49,37
RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	1 785	3 908	-2 123	-54,32
HONORAIRES DIVERS		900	-900	-100,00
HONORAIRES COMPTABLES	1 740	1 700	40	2,35
FRAIS D ACTE ET CONTENTIEUX	45	408	-363	-88,89
FORMATION		900	-900	-100,00
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	7 150	6 832	318	4,65
PUBLICITE	222		222	
FOIRES ET EXPOSITIONS	1 200	2 550	-1 350	-52,94
CADEAUX CLIENTS TVA D BD	2 228	2 632	-404	-15,35
DONS	3 500	1 650	1 850	112,12
TRANSPORTS DE BIENS ET COLLECTIFS DU PERSONNEL	8		8	
TRANSPORTS SUR ACHATS	8		8	
DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS	10 484	22 789	-12 304	-53,99
VOYAGE ET DEPLACEMENT	5 230	16 248	-11 018	-67,81
RECEPTION	5 254	6 541	-1 287	-19,67
FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	446	749	-304	-40,51
ORANGE TELEPHONE	407	727	-320	-44,03
FRAIS POSTAUX	39	22	17	76,26
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	416	511	-95	-18,58
SERVICE BANCAIRE	352	296	56	19,02
FRAIS SUR TITRES	64	215	-151	-70,30
Total	27 771	38 653	-10 882	-28,15
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CARTE GRISE		376	-376	-100,00
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL	1 784	151	1 633	1 081,46
TAXE S/VÉHICULES DE SOCIÉTÉS	846		846	
Total	2 630	527	2 103	399,28
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS				
DOTATION AMORT IMMO CORPORELLES	6 637	1 254	5 383	429,40
Total	6 637	1 254	5 383	429,40

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
AUTRES CHARGES				
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	1	6	-5	-80,45
Total	1	6	-5	-80,45
Total Charges d'exploitation	37 039	40 439	-3 400	-8,41

Note 53 - Produits financiers

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS				
REVENUS VALEURS MOBILIERES DE PLACE	1 089	1 116	-27	-2,45
Total	1 089	1 116	-27	-2,45
Total Produits financiers	1 089	1 116	-27	-2,45

Note 54 - Charges financières

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES				
AUTRES CHARGES FINANCIERES	32	126	-95	-74,79
Total	32	126	-95	-74,79
Total Charges financières	32	126	-95	-74,79

Note 56 - Charges exceptionnelles

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION				
AMENDES	272	90	182	202,21
Total	272	90	182	202,21
Total Charges exceptionnelles	272	90	182	202,21

Note 58 - Impôt sur les bénéfices

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
IMPOTS SUR BÉNÉFICES	18 111	18 659	-548	-2,94
Total	18 111	18 659	-548	-2,94
Total Impôt sur les bénéfices	18 111	18 659	-548	-2,94



Liasse fiscale



[Signature]



N° 11084*21

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



N° 2065-SD

2020

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS 80 ET PLUS	
SIRET	Mél : dmarques@hdconsulting.fr
Adresse du principal établissement :	
Ancienne adresse en cas de changement :	
13 RUE AUGUSTE MOUNIÉ 92160 ANTONY	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Activités exercées	CONSEIL MAITRISE OUVRAGE

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)
--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	51 760	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)	
--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
--

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumises au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
---	--------------------------

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
--	---------------------

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
--	--------------------------

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°
--	---------------------

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	TEN'CO

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
H&D CONSULTING 6 RUE DE CORBEIL 91360 EPINAY SUR ORGE Tél : 01.64.47.47.47	
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Date : 15052020 Lieu : EPINAY SUR ORGE
	Qualité et nom du signataire :
	Signature :

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	58 000		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e			
							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i	58 000		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)		58 000	
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
						5	6	7	8	
J DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
REMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice						
				MVLT restant à reporter						



[Signature]

CONTROLE DE CONCORDANCE		
DESIGNATION	MONTANT	ECART
Total écart		0.00

Désignation de l'entreprise SAS 80 ET PLUS				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 13 RUE AUGUSTE MOUNIE 92160 ANTONY						
SIRET 8 3 3 1 0 6 4 1 2 0 0 0 1 2						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2				Durée de l'exercice précédent* 1 5		
				Exercice N clos le 31/12/2019		
ACTIF				Brut 1		
				Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	27 039	030	7 890
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044	27 039	048	7 890
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	280	074	280
	Valeurs mobilières de placement		080	23 046	082	23 046
	Disponibilités		084	58 152	086	58 152
	Charges constatées d'avance*		092	1 490	094	1 490
	Total II		096	82 969	098	82 969
	Total général (I + II)		110	110 008	112	7 890
PASSIF				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	2 500	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	250	
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*			131		
	Report à nouveau			134	13 791	
	Résultat de l'exercice			136	65 476	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	82 017	
	Provisions pour risques et charges			154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	596	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	19 505	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	20 101		
Total général (I + II + III)			180	102 118		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 80 ET PLUS		Néant ☐ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le		
						3 1 1 2 2 0 1 9		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*					210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209		214		
		Services*		215		218		
				217		119 840		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232		
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 784	244		
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
Dotations aux amortissements*					254			
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	}	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		}	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			1		
	Total des charges d'exploitation (II)					264		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270			
Produits financiers (III)			280	1 089	294			
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)	}	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			272		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310			
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	330	
							3 500	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)			986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)			981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)			127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990		
	ZFANG (44. quaterdecies)			345	Investissements outre-mer	344		
	BUD (44. sexdecies)			992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit					346	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)					655	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643	
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645			
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647			
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648			
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite					641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*					356		
	Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370			
					372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SAS 80 ET PLUS**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	25 000	462		464		466	25 000				
	Autres immobilisations corporelles	470	1 374	472	666	474		476	2 039				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	26 374	492	666	494		496	27 039				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	538	552	6 250	554		556	6 788		
	Autres immobilisations corporelles	560	715	562	387	564		566	1 102		
TOTAL		570	1 254	572	6 637	574		576	7 890		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤				
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾				579		583	594	595
TOTAL				596		585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SAS 80 ET PLUS										Néant ☐ *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées*		610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636				
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646				
	Sur clients et en cours		650		652		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666				
TOTAL			680		682		684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		Dotations		Reprises									
Immob. incorporelles	700		705										
Terrains	710		715										
Constructions	720		725										
Inst. techniques mat. et outillage	730		735										
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745										
Matériel de transport	750		755										
Autres immobilisations corporelles	760		765										
TOTAL	770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD						780			
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI						995			
Déficits imputés			983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)						996			
Déficits reportables			984										
Déficits de l'exercice			860										
Total des déficits restant à reporter			870										
VI DIVERS													
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325							381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327									
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326							380		
N° du centre de gestion agréé									388				
Montant de la TVA collectée									374	23 968			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	2 182			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398				
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

N° de dépôt

1 2 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 3 3 1 0 6 4 1 2

Dénomination de l'entreprise SAS 80 ET PLUS

Adresse (voie) 13 RUE AUGUSTE MOUNIE

Code postal 92160

Ville ANTONY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MLE Nom patronymique FONTAINE Prénom(s) CAMILLE

Nom marital % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 500,00

Naissance : Date 11011992 N° Département 92 Commune SAINT-CLOUD Pays FRANCE

Adresse : N° 19 Voie RUE DU CALVAIRE

Code Postal 92210 Commune SAINT-CLOUD Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique FONTAINE Prénom(s) FREDERIC

Nom marital % de détention 60,00 Nb de parts ou actions 1500,00

Naissance : Date 11072018 N° Département 37 Commune TOURS Pays FRANCE

Adresse : N° 19 Voie RUE DU CALVAIRE

Code Postal 92210 Commune SAINT-CLOUD Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2020

1 1 (1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le

3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN

8 3 3 1 0 6 4 1 2

Dénomination de l'entreprise

SAS 80 ET PLUS

Adresse (voie)

13 RUE AUGUSTE MOUNIE

Code postal

92160

Ville

ANTONY

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

N° 2033-G-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2020



Signature

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE **2019** ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS 80 ET PLUS**

du **01012019**

Adresse **13 RUE AUGUSTE MOUNIE 92160 ANTONY**

au **31122019**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	2 228
Totaux	5 254
	7 482

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses	Bénéfices imposables 9
- de l'exercice 2019 (total col. 9 + total col. 10) 10	- de l'exercice 2019 10
7 482	89 880
- de l'exercice précédent 10	- de l'exercice précédent 10
7 372	73 235

Nom et qualité du signataire

À **EPINAY SUR ORGE**

, le **15052020**

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

N° 2033-B Editions Informatiques Comptables

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 80 ET PLUS

2 / 2

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MLE	Nom patronymique	FONTAINE	Prénom(s)	LAURA
	Nom marital		% de détention	20,00	Nb de parts ou actions
					500,00
Naissance : Date	24011995	N° Département	92	Commune	SAINT-CLOUD
				Pays	FRANCE
Adresse : N°	19	Voie	RUE DU CALVAIRE		
	Code Postal	92210	Commune	SAINT-CLOUD	Pays
				FRANCE	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
	Code Postal		Commune		Pays

Formulaire
obligatoire

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01012019 au 31122019 ou Année :												
Dénomination de l'entreprise : SAS 80 ET PLUS								Néant ☐ *				
SIREN de l'entreprise		8	3	3	1	0	6	4	1	2	PME au sens communautaire	Cocher la case ☒
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI): la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)												
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐												
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)												
Dénomination et adresse :												
SIREN												
I – RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE¹												
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES												
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI)												
CREANCES REPORTABLES												
Réduction d'impôt en faveur du mécénat ² 2100												
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.												
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 % ³) + (ligne 2 × 9 % ³) × 10/90 + ligne 3)												
dont montant préfinancé												
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte										1		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail										2		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés										3		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE												
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise												
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés												
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs												
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques (article 220 <i>sexies</i> du CGI)												
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)												

¹ Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

² Si le montant des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat est supérieur à 10 000 € au cours de l'exercice, remplir le tableau III en annexe

³ A partir du 1er janvier 2019, le CICE s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte. Le taux est de 9 %

Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	
II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE⁴	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

NOUVEAUTÉS

- A partir du 1er janvier 2019, le CICE a un taux unique de 9 % (article 244 quater C du CGI) et s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte.
- Pour la réduction d'impôt mécénat prévue à l'article 238 bis du CGI, les entreprises ayant effectué plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt doivent déclarer des informations relatives aux dons et versements effectués (article 149 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019) sur le tableau III en annexe à cette déclaration.
- Le crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage est supprimé à compter du 1er janvier 2019 (article 27 de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel).

RAPPELS

Depuis le 1er janvier 2018, le formulaire n° 2069-RCI-SD doit être souscrit obligatoirement par voie électronique (article 1649 quater B quater du CGI modifié par la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

INFORMATIONS

Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'État :

- case "Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi" ;
- case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM" (article 244 quater B du CGI);
- case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif" (article 244 *quater* W du CGI)

⁴ Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.



[Signature]

TAUX REDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DETERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT
(article 219-I-b du CGI ; article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	83310641200012	8299Z
SAS 80 ET PLUS 13 RUE AUGUSTE MOUNIE 92160 ANTONY	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RESULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	89880
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, lignes XL et XM ou tableau 2033 B, lignes 360 et 368)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice	38120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	38120
l	III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV. PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX de 19% (Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065)	



[Signature]

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES
REPARTITION DU CAPITAL

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	83310641200012	8299Z
SAS 80 ET PLUS 13 RUE AUGUSTE MOUNIE 92160 ANTONY	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

En application de l'art. 219 Ib du CGI nous avons soumis une part de notre bénéfice au taux réduit de 15%.
L'annexe demandée à l'art. 46 quater OZZ bis A de l'annexe III est à néant : notre capital n'est détenu que par des personnes physiques.



[Signature]

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES
REPARTITION DU CAPITAL

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	83310641200012	8299Z
SAS 80 ET PLUS 13 RUE AUGUSTE MOUNIE 92160 ANTONY	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

En application de l'art. 219 Ib du CGI nous avons soumis une part de notre bénéfice au taux réduit de 15%.
L'annexe demandée à l'art. 46 quater OZZ bis A de l'annexe III est à néant : notre capital n'est détenu que par des personnes physiques.



certifié conforme à l'original

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de 80 et Plus réunie le 25 Juin 2020

Le 25 juin 2020 à 10H00, les actionnaires de la société 80 et Plus, société par actions simplifiée au capital de 2500 euros, dont le siège social est situé 13 rue Auguste Mounié 92160 Antony immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro RCS 833 106 412, se sont réunis à Saint Cloud, 19 rue du Calvaire sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 3 Juin 2020.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents.

L'assemblée est présidée par M Frédéric Fontaine président de la société.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que les 3 actionnaires, représentant 100% des actions composant le capital social, sont présents.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

Les copies des lettres de convocation adressées à chaque actionnaire ;

La feuille de présence ;

Le rapport du président ;

Le bilan et compte de résultat ;

Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

L.F. CF 1

Quitus donné au président ;

Affectation du résultat et distribution du dividende ;

Pouvoir pour les formalités

Puis lecture est donnée du rapport de gestion du président.

La discussion est ouverte et toutes les explications sont données. Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice se montant à la somme de 65 476 euros, sont affectés comme suit :

- Dividende total revenant aux actionnaires : 35 000 euros ;
- Report à nouveau : 30 476 euros ;

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est fixé à 14 euros par action. Il sera mis en paiement le 29 juin 2020, après déduction des prélèvements sociaux de 17,2 % et, sauf dispense, du prélèvement fiscal de 12,8 %.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réduction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{CF}
L.F.

Troisième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

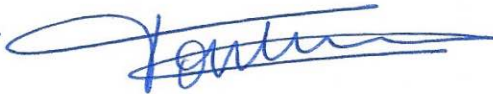
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, conformément à l'article 30 des statuts, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, par Mmes Camille Fontaine, Laura Fontaine et Frédéric Fontaine pour servir et valoir ce que de droit.

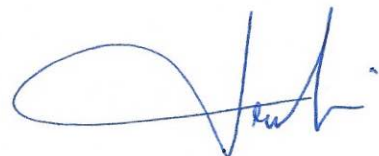
Fait à Saint Cloud le 25 juin 2020



Camille Fontaine



Laura Fontaine



Frédéric Fontaine